

Bpifrance Provence-Alpes-Côte d'Azur – Bilan d'activité 2018 et perspectives 2019

Le 26 avril 2019 – Pierre Villefranque, Directeur régional Bpifrance Marseille, présente les résultats 2018 de Bpifrance Provence-Alpes-Côte d'Azur en présence de Véronique Védrine, Directrice du réseau Sud de Bpifrance.

LES FAITS MARQUANTS

En 2018, Bpifrance Provence-Alpes-Côte d'Azur a soutenu 6 359 entreprises à hauteur de 2 Md€, autorisant près de 3,8 Md€ de financements publics et privés.

2018 a été une année record au service du financement de l'investissement et de la croissance des PME et ETI . Par ailleurs les prêts sans garantie proposés aux TPE en partenariat avec la Région constituent une offre très appréciée de ces dernières.

L'accompagnement est devenu un métier à part entière de Bpifrance, après avoir irrigué l'ensemble des équipes de Bpifrance entre 2015 et 2018. La montée en puissance du nombre d'entreprises accélérées pour relever les défis de l'industrie du futur a conduit à la création d'une direction exécutive dédiée. En 2018, les équipes de Bpifrance ont travaillé à la création d'un Accélérateur Sud, dont la première promotion sera déployée en 2019.

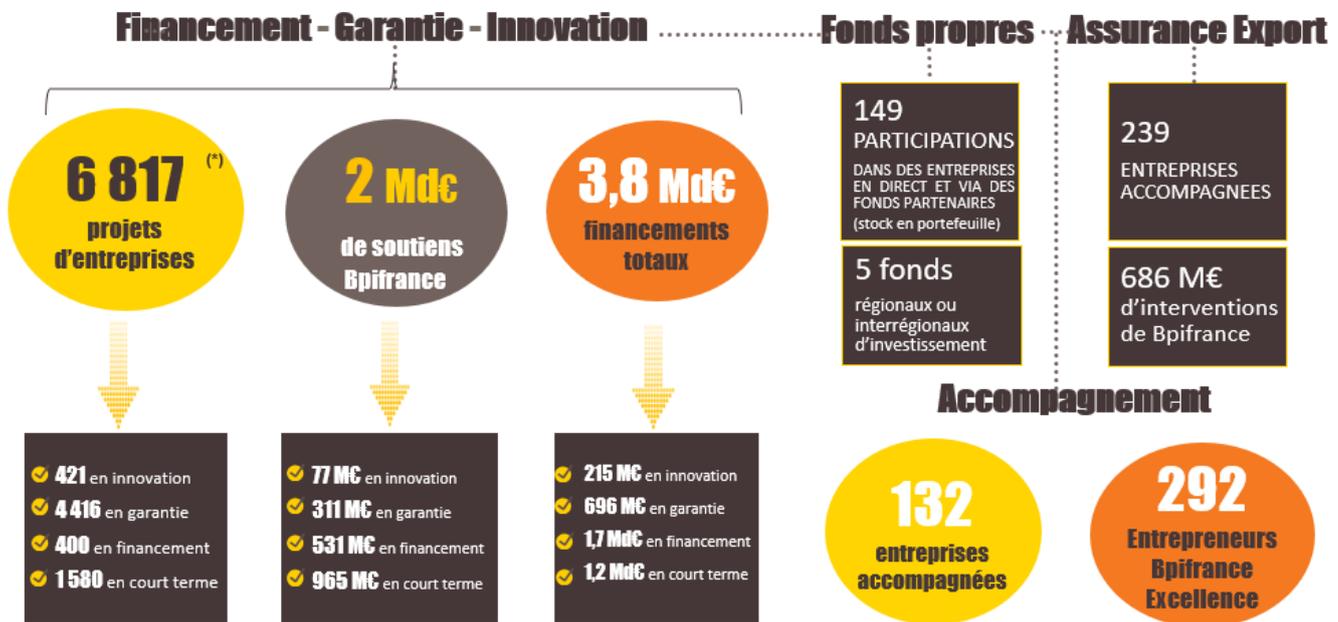
L'activité Export a fortement progressé en 2018. La commercialisation à partir du mois d'avril de la nouvelle formule d'Assurance Prospection, a porté ses fruits avec une multiplication par 2,2 des montants alloués sur l'année, soulignant la bonne prise en main de la nouvelle offre Export, par les équipes de Bpifrance Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) 3 territorialisé a été déployé, permettant à Bpifrance de porter pour le compte de la Région et l'Etat de nouveaux programmes de soutien aux « projets d'innovations » et « l'accompagnement et la transformation des filières ». Bpifrance a soutenu, dans ce cadre, en 2018, 30 projets innovants dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enfin en 2018, Bpifrance a fortement consolidé son partenariat avec la Région grâce à un continuum de solutions développées pour mieux répondre aux besoins des entreprises régionales. Bpifrance et la Région se sont notamment associées pour faciliter l'accès des entreprises innovantes aux financements européens avec un nouveau fonds d'innovation FEDER.



L'ACTIVITÉ DE BPIFRANCE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN CHIFFRES



(*) correspondant à 6 359 entreprises

FINANCEMENT

Bpifrance intervient en cofinancement aux côtés des banques pour les investissements des entreprises : Prêt à Moyen et Long terme, Crédit-Bail mobilier, Crédit-Bail immobilier.

Bpifrance propose également des prêts de développement (Prêt Croissance, Prêt Croissance International, Prêt Industrie du Futur...) longs et patients, sans prise de garantie, pour financer l'immatériel et l'augmentation des besoins en fonds de roulement associés à l'investissement.

Enfin, **Bpifrance** met en œuvre des solutions destinées à renforcer la trésorerie des entreprises : mobilisation des créances publiques et privées, préfinancement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) ...

En 2018, **400 interventions en financement** ont permis de mobiliser **1,7 Md€ de financements** au profit des entreprises de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont **531 M€ de concours de Bpifrance**.

GARANTIE

La garantie demeure l'outil privilégié d'intervention en faveur des TPE notamment sur les phases sensibles que sont la création et la transmission d'entreprises. Les TPE représentent près de 90% de la clientèle finale de l'activité Garantie. Grâce à la garantie, **Bpifrance** facilite l'accès au crédit en couvrant une partie du risque bancaire (de 40% à 60%) pour les inciter à financer les phases de vie les plus risquées d'une entreprise : création, reprise, innovation, international, développement, renforcement de la trésorerie. Avec la Région, cette garantie peut être portée jusqu'à 70 % du risque.

En 2018, **4 416 interventions** ont permis l'octroi par les banques de **696 M€ de prêts** aux entreprises régionales, garantis à hauteur de **311 M€ par Bpifrance**.



INNOVATION

Rassemblant capacité d'expertise et outils financiers, **Bpifrance** veille à répondre aux différents besoins de financement des entreprises innovantes et mène son action en lien étroit avec la Région.

Bpifrance mobilise les différents outils financiers à sa disposition, qu'il s'agisse d'aides, de prêts ou de fonds propres : Aide à l'Innovation (sous forme de subvention, avance remboursable, ou prêt à taux zéro), Prêt d'Amorçage pour préparer la levée de fonds, Prêt innovation pour lancer des produits et services innovants, investissement en fonds propres, en direct ou *via* les fonds partenaires.

Les entreprises de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, peuvent également compter sur le dispositif **PIA 3** développé avec la Région, l'Etat, qui leur permet de financer leurs projets lors de phases plus risquées.

En 2018, **Bpifrance** a financé dans la région **421 entreprises porteuses de projets innovants**, représentant un total de **215 M€** de programmes financés à hauteur de **77 M€** par Bpifrance.

Bpifrance travaille en lien étroit avec les pôles de compétitivité et l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation dans la région.

INTERNATIONAL

En 2018, les quatre principaux produits d'Assurance Export confirment une performance en nette progression depuis leur reprise par Bpifrance en 2017.

En 2018, l'Assurance Prospection a connu une remise à plat pour mieux répondre aux besoins des entreprises. Il s'agit désormais d'un produit d'avance en trésorerie qui leur apporte un meilleur soutien financier et leur permet de se projeter dans leur stratégie à l'international.

En Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, **239 entreprises** de toutes tailles ont bénéficié d'assurance prospection, assurance-crédit, assurance-change et cautions et préfinancement à l'international. Les activités de financement et d'accompagnement à l'export ont poursuivi leur essor.

INVESTISSEMENTS EN DIRECT ET VIA DES FONDS PARTENAIRES

En fonds propres, **Bpifrance** prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l'amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux (investissement en actions, en quasi-fonds propres ou obligations convertibles).

Bpifrance investit également aux côtés d'acteurs publics et privés dans des fonds de capital investissement, gérés par des sociétés de gestions indépendantes qui à leur tour investissent dans des PME.

En 2018, Bpifrance a investi ou réinvesti en direct dans **14 entreprises** de la région. Bpifrance intervient en fonds propres dans **43 entreprises** pour un montant de **455 M€**.

Bpifrance est présent via des fonds partenaires dans **106 entreprises**.

Bpifrance a ainsi souscrit **78 M€ dans 5 fonds régionaux** ou interrégionaux actifs en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 3 au côté de la Région, ayant permis de mobiliser un montant total de souscriptions publiques et privées de **341 M€**.

En 2018, **Bpifrance** a réalisé une souscription nouvelle et une souscription complémentaire.

ACCOMPAGNEMENT

En complément de ses interventions financières, Bpifrance a développé des actions d'accompagnement visant à renforcer la pérennité et favoriser le développement des entreprises notamment à l'international. Le catalogue de modules conseil s'est élargi de nouvelles thématiques (Stratégie Développement Durable, Intégration post-acquisition), collant au plus près des problématiques de nos entrepreneurs. L'offre Accompagnement en ligne s'est quant à elle étoffée par la création d'autodiagnostic, outils innovants au dispositif simplifié, visant à sensibiliser le dirigeant au domaine du numérique, de l'export et de l'impact RSE. Depuis le lancement de son premier programme Accélérateur en 2015, Bpifrance a déployé des programmes spécifiques et sur-mesure à destination des PME/ETI.



En 2018, dans la région :

- **23 entreprises de croissance** ont participé ou participent à un des programmes Accélérateurs, d'une durée totale de 18 à 24 mois : Accélérateurs HealthTech, startup, PME, ETI, Filière.
- **74 missions de conseils** ont été réalisées auprès d'entreprises de la région (diagnostic stratégique 360°, innovation, accélérateurs, fonds propres PME etc.),
- **35 entreprises** ont suivi en présentiel les formations de **Bpifrance Université**,

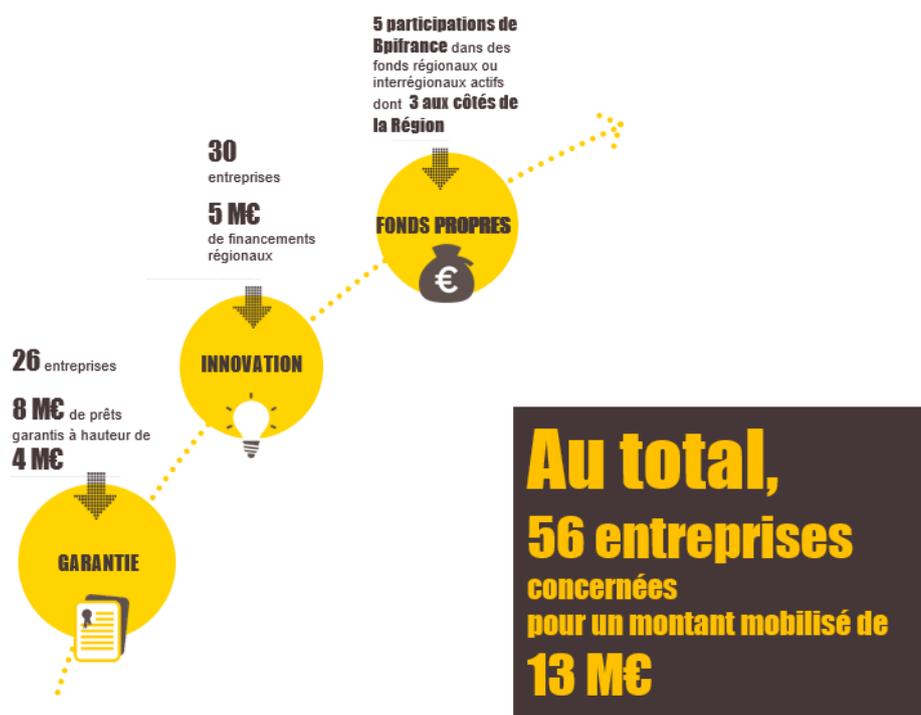
750 entrepreneurs de la région sont membres de la communauté **Bpifrance Excellence**.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CHIFFRES CLES 2018 DU PARTENARIAT AVEC LA REGION



Provence-Alpes
Côte d'Azur
bpifrance



Le partenariat renforcé entre **Bpifrance** et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a permis de développer des outils qui répondent aux besoins des entreprises à tous les stades de développement.

L'année 2018 a été principalement marquée par le lancement du PIA 3 territorialisé, permettant à Bpifrance de porter pour le compte de la Région et l'Etat de nouveaux programmes de soutien aux « projets d'innovations » et « l'accompagnement et la transformation des filières ». En 2018, **30 projets d'innovation** ont ainsi été soutenus à hauteur de **5 M€**. Cette collaboration permettra d'investir au total **près de 30 M€ (dont 50 % en provenance de la Région)** dans des projets structurants de filières et des projets d'innovation des entreprises.

Le partenariat régional s'est également renforcé en faveur des TPE, grâce au fonds de garantie régional doté de **13 M€** et fortement mobilisé par les petites entreprises. D'autre part, Bpifrance et la Région se sont associées pour faciliter l'accès des entreprises innovantes aux financements européens, grâce au lancement fin 2018 du dispositif



Région Sud Garantie, financé par la Région et le Fonds Européen de Développement Régional (Programme FEDER Provence-Alpes-Côte d'Azur). Mis en œuvre par Bpifrance, ce nouveau dispositif gratuit couvre jusqu'à 70% du risque bancaire des TPE et PME. Sur l'année 2018, plus de **4 M€** de crédits représentant **2,2 M€** de risque pour le Fonds FEDER et sa contrepartie régionale ont été soutenus par Région Sud Garantie.

Au total en 2018, **56 entreprises** ont ainsi pu mobiliser près de **13 M€** grâce au soutien de la Région.

Les perspectives de collaboration entre Bpifrance et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'annoncent particulièrement dynamiques au profit des entreprises du territoire grâce à la poursuite de ces dispositifs et au déploiement de nouvelles solutions, toujours plus près des problématiques régionales.

PERSPECTIVES 2019 : UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION ET DE L'INDUSTRIE

LANCEMENT DE L'ACCÉLÉRATEUR SUD

2019 verra le déploiement de la première promotion de l'**Accélérateur Sud**, qui vise à accompagner 15 entreprises régionales – en ciblant les PME – dans la réalisation de leurs objectifs de croissance et leur changement d'échelle.



A terme, **l'objectif est d'accompagner 3 promotions de 60 entreprises** (15 en 2019, 20 en 2020 et 25 en 2021).

Cet Accélérateur représente la pérennisation et le développement du partenariat entre Bpifrance et l'Agence Régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARII), qui existe depuis 2015.

LA CRÉATION, NOUVEAU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE BPIFRANCE

Depuis le 1er janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des missions de **l'Agence France Entrepreneur (AFE)** ainsi que celles de la **Caisse des Dépôts** en faveur de la création d'entreprises. Bpifrance, et sa nouvelle marque **Bpifrance Création**, ont pour objectif de proposer des solutions visant à faciliter **l'entrepreneuriat pour tous** en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance.

Un portail d'information exhaustif a vu le jour avec bpifrance-creation.fr, qui se présente comme une boîte à outils pour aiguiller les entrepreneurs et une plateforme d'orientation vers l'ensemble des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises. Bpifrance agira de concert avec la Région et l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial présent sur le territoire.



Dès 2019, les porteurs de projets et entrepreneurs auront accès à toute une palette d'outils financiers et à des dispositifs d'accompagnement notamment dans les quartiers de la Politique de la Ville. Bpifrance s'attellera à déployer avec ses partenaires des dispositifs de soutien à la création d'entreprises pour tous les types de publics en s'appuyant sur les responsables création et entrepreneuriat (RCE) présents dans la Région.



2019 ANNÉE DE L'INDUSTRIE

L'année 2019 est placée sous le signe de l'industrie. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été lancées aux côtés des partenaires territoriaux de Bpifrance : le label « Territoires d'industries », les diagnostics French Fab et le French Fab Tour qui sera la pierre angulaire de promotion de l'excellence industrielle française.



Bpifrance, banque de l'industrie, s'engage par ailleurs aux côtés de la Région et des acteurs locaux dans les 7 territoires d'industrie pour déployer l'ensemble de sa boîte à outils de financement et d'accompagnement afin de favoriser le développement des entreprises de ces territoires. Bpifrance soutiendra ainsi fortement le déploiement du nouveau dispositif Volontariat Territorial en Entreprise (VTE), dès la rentrée 2019, en identifiant notamment les entreprises susceptibles d'accueillir les jeunes recrues.

PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Toutes ces initiatives en partenariat avec la Région, renforcent la présence de Bpifrance au cœur des territoires. La tournée itinérante French Fab et le Tour de France de la Création seront des étapes clés dans la relation de proximité qu'entretient Bpifrance avec la Région et les entrepreneurs ; en offrant un continuum d'intervention toujours plus large, allant de la création à la cotation en bourse.

Contacts presse

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

Sarah Madani

Tél. : 01 41 79 96 89

sarah.madani@bpifrance.fr

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse